

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 27/10/2009

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT, Séance du lundi 26 octobre 2009 D - 20090574

Aujourd'hui Lundi 26 octobre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Melle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés:

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, Mme Wanda LAURENT, Mme Marie-Claude NOEL,

Bourse du travail. Aménagement partiel du 4ème étage. Travaux modificatifs ou complémentaires. Avenants. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D – 20080496 du 29 septembre 2008, vous avez autorisé la signature des marchés de travaux pour un montant total de 1 297 801.33 € TTC auquel est venu s'ajouter un marché négocié, le lot n° 5 – Serrurerie pour un montant de 273 357,76 € TTC portant le coût total des travaux à 1 571 159,09 € TTC.

Par délibération n° D – 20090455 du 20 juillet 2009, ce montant a été ramené par avenants à 1 561 252,70 €TTC.

De nouveaux ajustements aux marchés de travaux sont aujourd'hui nécessaires sur les lots suivants :

Lot n° 2 – Gros œuvre Structure

Marché M080385 - Entreprise Les Compagnons de Saint-Jacques

Après sondages et analyse complémentaires des sols, la mise au point du principe des fondations de la gaine d'ascenseur nécessite la réalisation d'un micro pieux complémentaire pour la reprise conforme des charges.

Par ailleurs, les mises au point d'exécution des ouvrages de serrurerie des portes sur rue et notamment de leurs bâtis conduisent au redimensionnement des ouvertures des ouvrages en béton armé.

Montant Marché initial	285 903,55 €TTC	
Montant Avenant n° 1	- 717,89 €TTC	
Montant du présent Avenant	+ 9 733,38 € TTC	
Nouveau montant Marché	294 919.04 € TTC	

Lot n° 3 – Maçonnerie

Marché M080386 – Entreprise Les Compagnons de Saint-Jacques

La démolition et la dépose des chapes épaisses de protection mises en œuvre lors des opérations précédentes de reconstruction de la couverture du 4^{ème} Etage ont mis au jour l'absence de carrelage en grès cérame au droit de la salle centrale (future cafétéria) et de l'espace médian.

Il est donc proposé d'un commun accord que le sol de cette salle soit recouvert d'un revêtement souple type linoléum (dito sol des bureaux). Cet ajustement permet de réduire les prestations du lot maçonnerie, initialement prévu en dépose, récupération et restauration de carrelage ancien (avec fourniture et pose de plinthes à gorges). De plus, la transformation du sanitaire du 4^{ème} étage en sanitaire pour personnes à mobilité réduire est proposée.

Montant Marché initial	198 065,13 €TTC
Montant Avenant n° 1	- 24 002,67 €TTC
Montant du présent Avenant	- 14 811,13 €TTC
Nouveau montant Marché	159 251,33 €TTC

<u>Lot n° 6 – Menuiserie bois</u> <u>Marché M080389 – Entreprise CARDOIT</u>

L'harmonisation des équipements de serrurerie à prévoir sur les portes pour permettre la mise sur organigramme de clés de l'ensemble du bâtiment demandé par les utilisateurs, nécessite le remplacement des cylindres de type Multilock 7/7 Intégrator initialement prévus sur les portes du quatrième étage par des cylindres Multilock Interactif.

Par ailleurs l'accès provisoire à réaliser sur la terrasse du 4^{ème} étage de la « Maison des Congrès » (en attente tranche ultérieure de travaux) nécessite la fourniture et la pose d'un bloc porte.

Montant Marché initial	157 456,99 €TTC	
Montant Avenant n° 1	+ 1 236,65 €TTC	
Montant du présent Avenant	+ 4 431,36 €TTC	
Nouveau montant Marché	163 125.00 €TTC	,

<u>Lot n° 7 – Peinture – Revêtement de sol</u> <u>Marché M080390– Entreprise LARREY</u>

Au regard de l'absence de carrelage de grès cérame au sol de la salle centrale de l'espace médian, constatée après démolition et dépose des chapes épaisses de protection, il a été décidé d'un commun accord que le sol de cette salle serait, à l'instar de celui des bureaux, recouvert d'un sol souple type linoléum.

La reconsidération du « parti d'aménagement » de la cafétéria permet par ailleurs de supprimer la cimaise de toile enduite et peinte prévue en périphérie sur les cloisons et contre cloisons.

Montant Marché initial	79 870,92 € TTC
Montant du présent Avenant	+ 2 475,36 €TTC
Nouveau montant Marché	+ 82 346,28 € TTC

<u>Lot n° 8 – Electricité</u> Marché M080391 – Entreprise INEO AQUITAINE

Les dysfonctionnements des principes de la protection générale du bâtiment constatés dans le cadre de l'exécution des travaux ont mis en évidence l'insuffisance des dispositions situées en amont du TGBT et de la nécessité de mettre en place une bobine à émission à la place d'une bobine à manque de tension et de remplacer le disjoncteur général de branchement, le bouton d'arrêt d'urgence de la loge gardien ainsi que les déclencheurs des colonnes montantes

Par ailleurs, la réintégration des commandes électriques des blocs d'éclairage nécessaires à la sécurité est demandée par le bureau de contrôle.

Montant Marché initial	178 186,57 €TTC
Montant Avenant n° 1	+ 2 047,54 € TTC
Montant du présent Avenant	+ 4 182,68 €TTC
Nouveau montant Marché	184 416,79 €TTC

<u>Lot n° 9 – Plomberie Chauffage</u> <u>Marché M080392 – Entreprise MASSOT</u>

Fourniture et pose des équipements sanitaires réglementaires adaptés aux personnes à mobilité réduite des toilettes aménagées au rez-de-chaussée. Prestation non retenue dans le cadre de l'appel d'offres mais obligatoire réglementairement.

Montant Marché initial	86 711,60 € TTC

Montant Avenant n° 1	+ 11 529,98 € TTC
Montant du présent Avenant	+ 1 456,54 €TTC
Nouveau montant Marché	99 698,12 €TTC

L'ensemble de ces modifications correspond à une plue-value de 7 468,19 € TTC ce qui porte le coût global des travaux à **1 568 720,89** €TTC (- 0,15 % du montant initial).

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le maire à signer, les avenants aux marchés précités en application de l'Article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 - article 2313.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE